

Journées solidarité entreprise

Engagements réciproques

Préambule

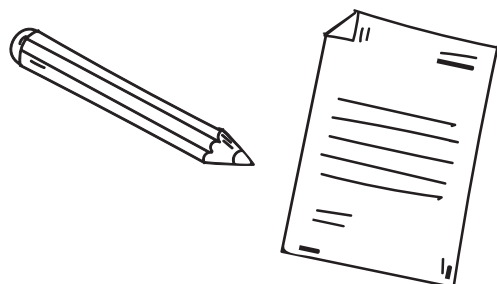
D'un côté, les besoins en bénévolat des associations sont de plus en plus importants pour répondre aux missions qu'elles se sont fixées. Des compétences et du temps de bénévoles sont nécessaires pour soutenir leurs efforts à répondre aux grands enjeux sociétaux et environnementaux de notre temps.

De l'autre côté, dans le monde de l'entreprise, les collaborateurs sont de plus en plus nombreux à vouloir s'impliquer pour des causes solidaires et donner de leur temps pour contribuer à une société plus durable. Il est nécessaire et important de développer des solutions pour faciliter la rencontre de ces besoins et la mobilisation citoyenne des entreprises et de leurs salariés, au service du secteur associatif.

Les Journées Solidarité Entreprises représentent un puissant levier, largement sous-exploité au regard de l'immense « réservoir d'énergies solidaires » que représentent les entreprises.

Ce document donne une définition de la « Journée Solidarité Entreprise » (JSE) et a pour vocation de fournir un texte de référence pour que tous les acteurs, tant entreprises que représentants du monde associatif qui souhaiteraient s'engager dans l'organisation d'une telle initiative puissent avoir un cadre commun qu'ils s'engageront à partager et à respecter.

Il a été élaboré par **Unis-Cité Solidarité Entreprises** (filiale de l'association Unis-Cité), en collaboration avec un **collectif d'associations** couvrant une diversité de domaines (enfance en difficulté, santé, jeunesse, insertion, environnement...) et le **Groupe L'Oréal**, précurseur dans l'organisation de « Journées Solidarité Entreprise » avec son Citizen Day, qui depuis 2010, mobilise une fois par an dans le monde plus de 30 000 de ses salariés.



1/ Définition

Une « Journée Solidarité Entreprise » est la démarche volontaire d'une entreprise visant à mobiliser collectivement ses collaborateurs dans une action concrète, pendant une journée, répondant au besoin ponctuel d'une ou plusieurs structures à finalité sociale ou environnementale. Cette dénomination est celle communément utilisée par Unis-Cité Solidarité Entreprises mais elle peut porter d'autres noms tels que « journée d'implication citoyenne » ou « journée d'engagement solidaire » par exemple.

Une telle initiative permet avant toute chose au monde de l'entreprise et à celui des structures d'intérêt général de se rencontrer et de se rapprocher.



Ces journées font émerger une nouvelle forme de bénévolat à une échelle significative. C'est une manière souple d'injecter plusieurs heures de bénévolat dans des structures associatives qui en ont besoin.

Ces journées permettent aussi :

- à l'engagement citoyen de l'entreprise d'être porté par ses collaborateurs,
- au désir d'engagement des collaborateurs de trouver une traduction tangible,
- à des structures à finalité sociale ou environnementale de bénéficier d'un soutien concret pour mener une action ou atteindre un résultat qu'elles n'auraient pas pu mener ou atteindre seules dans les mêmes conditions.

En s'ouvrant à l'autre et en agissant ensemble pour le bien commun, tous les acteurs d'une « Journée Solidarité Entreprise » s'emploient ainsi à « **faire société** ».

2/ Objectifs

Pour les structures bénéficiaires

Bénéficier d'une JSE permet de répondre à un besoin réel, concret et atteignable grâce à une intervention collective ponctuelle.

Elles ont ainsi à leur disposition le temps, l'énergie, les compétences et la générosité des collaborateurs participants.

Une JSE est l'occasion pour les structures bénéficiaires de faire découvrir leur cause, d'y sensibiliser les collaborateurs des entreprises mobilisés et parfois aussi, de créer un déclic citoyen favorable à un engagement plus pérenne.



Pour l'entreprise et ses collaborateurs

Organiser une JSE permet de donner corps à son engagement citoyen, incarné par ses collaborateurs qui en deviennent les acteurs dans des actions de proximité à ses côtés. Ainsi, elle fait vivre ses valeurs, crée de la cohésion et du décroisement internes et favorise la fierté d'appartenance.

Participer à une JSE satisfait le désir des collaborateurs de se rendre utiles, valorise leurs qualités humaines et/ou leurs compétences et favorise leur développement personnel par l'exposition à des causes sociales et environnementales et aux acteurs qui les portent. Pour certains, cela peut également être la découverte et donc la première étape d'un engagement qui se construira dans le temps.

3/ Engagements

L'entreprise s'engage à :

- **mettre** à la disposition de la / des structure(s) bénéficiaire(s) le temps, les compétences et la générosité de ses collaborateurs volontaires. Elle peut le faire seule ou accompagnée d'un intermédiaire spécialisé,
- **construire** le contenu de la JSE à partir du diagnostic des besoins concrets des structures à finalité sociale ou environnementale qu'elle entend soutenir, en cohérence avec son éthique et sa politique de responsabilité sociale et environnementale,
- **envisager** le résultat social ou environnemental concret à atteindre comme premier moteur de son action. La cohésion interne et la réponse au désir d'engagement de ses collaborateurs sont les moyens qu'elle choisit pour y parvenir, dans le respect des structures, de leurs salariés, bénévoles et bénéficiaires,
- **faire** les meilleurs efforts pour communiquer auprès de ses collaborateurs afin de les mobiliser, les informer sur l'implication qui leur est proposée et les sensibiliser afin qu'ils agissent avec respect : présence, ponctualité, savoir-être, respect de l'image des bénéficiaires,
- **prévoir** les moyens budgétaires et humains nécessaires pour organiser de manière adaptée la JSE en tenant compte du nombre de collaborateurs mobilisés, des structures bénéficiaires et des territoires concernés.

La structure bénéficiaire s'engage à :

- **proposer** une ou plusieurs actions répondant à des besoins concrets qu'elle a identifiés,
- **dimensionner** les actions proposées et le résultat concret à atteindre en tenant compte du temps imparti,
- **organiser** la logistique de la/des action(s) en collaboration avec l'entreprise : horaires, lieu, matériel nécessaire, coûts requis, déroulé précis, conditions d'hygiène et de sécurité, assurances et responsabilité en cas d'accident,
- **transmettre** à l'entreprise tous les éléments d'information à porter à la connaissance des collaborateurs,
- **accueillir** et encadrer le jour J les collaborateurs de l'entreprise avec bienveillance,
- **informer** l'entreprise à l'issue de la JSE sur le résultat atteint.

4/ Signature

En signant ce document, nous nous engageons à :

- ✓ **respecter** les principes qui y sont énoncés,
- ✓ **le faire connaître** à nos partenaires,
- ✓ **partager** avec Unis-Cité Solidarité Entreprises notre expérience de son utilisation.

Organisation :

Représentant :

Date :

Signature :

Qui peut signer ?

La signature de ce document est ouverte à tous ceux qui se reconnaissent dans ses valeurs et principes fondamentaux : entreprises, associations, structures d'intérêt général...

Comment signer ?

Ce document doit être signé par le responsable de la structure signataire (président, directeur...), et renvoyé, soit par voie électronique à l'adresse : engagementJSE@uniscite.fr
Soit par voie postale en adressant un exemplaire à : UnisCité Solidarité Entreprises - 21 boulevard Ney, 75018 Paris.

À propos

Unis-Cité

SOLIDARITÉ ENTREPRISES

Unis-Cité Solidarité Entreprises a développé la mobilisation solidaire des salariés à grande échelle. Nos actions permettent de réunir les collaborateurs de manière utile et fédératrice tout en réalisant des projets qui répondent aux besoins exprimés directement par des associations.

La vision d'Unis-Cité Solidarité Entreprises est qu'un jour il devienne naturel pour chaque entreprise de donner la possibilité à ses collaborateurs de s'engager concrètement sur des actions solidaires. Que cette mobilisation déclenche des vocations d'engagement solidaire pour chaque individu, prenant conscience de son rôle dans la société d'aujourd'hui et de demain. La structure reverse tous ses revenus à Unis-Cité, une association d'intérêt général, pionnière du service civique des jeunes.

Le collectif d'associations

- Priorité Enfance / Fondation La Vie au Grand Air
- Authenti-Cité
- Amicale du Nid
- Fermiers de la Francilienne
- Association AFJ
- Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir

L'ORÉAL

Depuis plus de 100 ans, L'Oréal est dédié au métier de la beauté. Avec un portefeuille international de 34 marques diverses et complémentaires, le Groupe a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 26,02 milliards d'euros et compte 82 600 collaborateurs dans le monde.

Leader mondial de la beauté, L'Oréal est présent dans tous les circuits de distribution : le marché de la grande consommation, les grands magasins, les pharmacies et parapharmacies, le travel retail, les boutiques de marque et le e-commerce. L'Oréal s'appuie sur son excellence dans les domaines de la recherche et de l'innovation et ses 3 885 chercheurs pour répondre à toutes les aspirations de beauté dans le monde. À travers son programme « Sharing beauty with all » L'Oréal a pris des engagements ambitieux en matière de développement durable tout au long de sa chaîne de valeur, à horizon 2020.